

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ADHÉSIF SOPRAWAY

Available in English

| | | |
|------------|---|---|
| SGH | VÊTEMENTS DE PROTECTION | TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES |
| N/A |  | Non réglementé |

SECTION I : IDENTIFICATION

Utilisation : Adhésif sans solvant « Hi-Tack » pour sous-couche de caoutchouc.

Distributeurs :

Soprema Canada
1675, rue Haggerty
Drummondville (Québec) J2C 5P7
CANADA
Tél. : 819 478-8163

Soprema Inc.
44955, Yale Road West
Chilliwack (C.-B.) V2R 4H3
CANADA
Tél. : 604 793-7100

Soprema USA
310, Quadral Drive
Wadsworth (Ohio) 44281
ÉTATS-UNIS
Tél. : 1 800 356-3521

Soprema USA
12251, Seaway Road
Gulfport (Mississippi) 39503
ÉTATS-UNIS
Tél. : 228 701-1900

En cas d'urgence :

SOPREMA (8 h 00 à 17 h 00) : 1 800 567-1492

CANUTEC (Canada) (24h.) : 613 996-6666

CHEMTREC (É.-U.) (24h.) : 1 800 424-9300

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS

ATTENTION

Provoque une irritation oculaire. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éliminer le récipient dans un lieu d'élimination conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

| NOM DU COMPOSÉ | NO CAS | % POIDS | LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH) | |
|----------------|-----------|---------|-----------------------------|-------------|
| | | | TLV-TWA | TLV-STEL |
| Kaolin | 1332-58-7 | 10-40 | 2 mg/m ³ | Non établie |

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut provoquer une irritation oculaire. (1)

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut provoquer des rougeurs et une irritation cutanée. (1)

INHALATION

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation du nez, de la gorge et du système respiratoire chez les personnes sensibles. (1)

INGESTION

Toxique, peut provoquer une irritation du système digestif. (1)

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

Aucune information disponible.

SECTION IV : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

INHALATION

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

INGESTION

Appeler un centre antipoison. Se rincer la bouche.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Peut être combustible à haute température.

POINT D'ÉCLAIR : Non applicable

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non disponible

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : (% en volume)
Non disponible

RISQUES D'EXPLOSION EN PRÉSENCE DE SUBSTANCES DIVERSES

Risques d'explosion du produit en présence de chocs mécaniques : Non applicable.

Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non applicable.

PRODUITS DE COMBUSTION

Gaz toxiques tels que CO, CO₂, NO, NO₂ et SO_x.

INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié, conforme aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

MOYENS D'EXTINCTION

Mousse anti-alcool ou universelle, poudre chimique sèche, CO₂, sable.

SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES / DÉVERSEMENTS

Ventiler le secteur. Revêtir les équipements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le matériel déversé. Contenir ou absorber avec une matière inerte comme du sable ou de la vermiculite. Ramasser le produit à l'aide d'une pelle. Déposer dans un contenant de récupération. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau

sur la surface contaminée et disposer du matériel selon les exigences des autorités locales et régionales. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les égouts, les drains ou dans les conduites d'eau.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Conserver les contenants bien fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Manipuler avec soin et utiliser des mesures de contrôle appropriées. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manipuler ou entreposer près d'oxydants forts ou d'acides forts.

ENTREPOSAGE

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes, aux oxydants forts ou à d'autres sources d'ignition. Protéger du gel.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX : Lunettes de sécurité.

RESPIRATOIRE : Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH qui est bien ajusté et en bonne condition lorsque exposé aux fumées au-dessus des limites d'exposition.

MAINS : Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour prévenir le contact avec la peau.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Utiliser avec une ventilation suffisante. Lorsque utilisé à l'extérieur, rester éloigné de l'entrée d'air du bâtiment ou fermer et sceller les entrées pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|---------------------------------------|
| ÉTAT PHYSIQUE : | Pâte |
| APPARENCE : | Crémeuse, beige avec une faible odeur |
| SEUIL DE L'ODEUR : | Non disponible |
| pH (sol. 1%/eau) : | 8,0-10,0 |
| DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : | Non disponible |
| PRESSION DE VAPEUR (20°C) : | Non disponible |
| TAUX D'ÉVAPORATION (acétate N'Butyle = 1) : | Non disponible |
| POINT D'ÉBULLITION/CONDENSATION : | 100°C (212°F) |
| POINT DE FUSION/CONGÉLATION : | Non disponible |
| DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) : | 1,10-1,30 |
| SOLUBILITÉ : | Soluble lorsque encore frais |
| CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (C.O.V.) : | 13 g/L (1168 SCAQMD) |
| VOLATILITÉ : | Non disponible |
| VISCOSITÉ : | Non disponible |
| LogK_{ow} : | Non disponible |

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ : Ce produit est stable.

CONDITIONS D'INSTABILITÉ : Aucune connue.

INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES :

Réactif avec des agents oxydants, les acides forts et les bases fortes.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : CO_x, NO_x, SO_x et d'autres substances organiques non identifiées.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information disponible

SECTION XII : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Empêcher le produit ou l'eau d'incendie de s'infiltrer dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux ou les voies d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fossés. Selon la réglementation, les autorités provinciales, fédérales et d'autres agences

peuvent exiger d'être mises au courant de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou de façon à satisfaire les autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

INFORMATION SUR LES DÉCHETS

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé par DOT et TMD.

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS – Canada).

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).

Prop. 65 : Ce produit ne contient pas des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme causant le cancer ou de la toxicité reproductive.

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS DIVERS

GLOSSAIRE

| | |
|--|--|
| ASTM : | American Society for Testing and Materials (États-Unis) |
| CAS : | Chemical Abstract Services |
| CSA : | Association Canadienne de Normalisation |
| DL₅₀/CL₅₀ : | Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées |
| DOT : | Department of Transportation (États-Unis) |
| EPA : | Environmental Protection Agency (États-Unis) |
| NIOSH : | National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis) |
| RCRA : | Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis) |
| SGH : | Système Général Harmonisé |
| TMD : | Transport des marchandises dangereuses (Canada) |
| TLV-TWA : | Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps |

Références :

(1) Fiche de données de sécurité du fabricant.

Numéro de la FDS : CA U DRU SS FS 003

Pour plus de renseignements : 1 800 567-1492

Les fiches de données de sécurité de SOPREMA Canada sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.soprema.ca

Justification de la mise à jour :

- Nouveau produit.

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.